

Assemblée publique

District électoral des Forges

Conformément à l'article 126 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), avis public est, par les présentes, donné de ce qui suit :

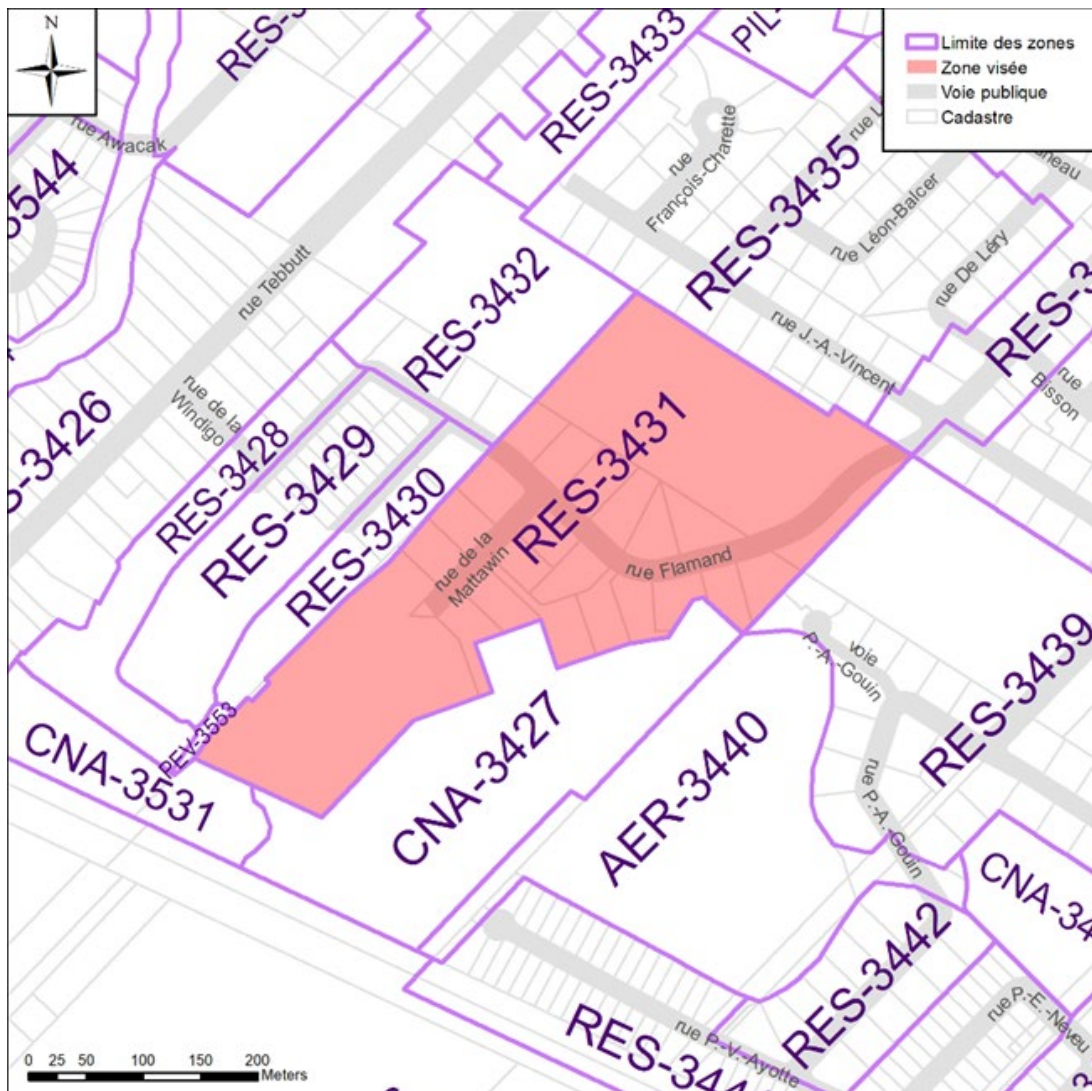
- 1** Lors de la séance que son Conseil a tenue le 4 juillet 2023, le Conseil de la Ville de Trois-Rivières a adopté le projet de règlement n° 84 / 2023 modifiant le Règlement établissant le cadre normatif en matière d'urbanisme (2021, chapitre 126) afin d'autoriser des bâtiments résidentiels de 12 logements et d'ajuster les normes de hauteur et de lotissement dans la zone RES-3431, dans le secteur des rues de la Mattawin et Flamand.
- 2** Ce projet de règlement affecte la zone visée de la manière ci-dessous décrite.

DISPOSITIONS # 1.a à 1.e

Objets :

- Ajouter l'usage H7 (9 à 12 logements) dans la zone RES-3431;
- Modifier la largeur minimale du lot (m) pour les habitations jumelées;
- Modifier la hauteur maximale (m) et le nombre d'étages maximum dans la zone RES-3431;
- Ajout de la DS.6.40 concernant le nombre maximal de cases de stationnement.

Zone visée :



3 Au cours d'une assemblée publique qui se tiendra **le mardi 15 août 2023** à **18 h 00**, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Trois-Rivières, un membre du Conseil de la Ville expliquera ce projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur celui-ci.

4 Ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

5 On peut obtenir des informations sur la nature des modifications envisagées au Règlement établissant le cadre normatif en matière d'urbanisme (2021, chapitre 126) de la Ville de Trois-Rivières, en s'adressant, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, à la :

Direction de l'aménagement et du développement durable
Ville de Trois-Rivières
4655, rue Saint-Joseph
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
Téléphone : 819 374-2002
Courriel : urbanisme@v3r.net

6 On peut consulter le projet de règlement n° 84/2023 au bureau de la soussignée, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 ou sur le site internet de la Ville au www.v3r.net.

Trois-Rivières, ce 19 juillet 2023.

M^e Marie-Michèle Lemay, assistante-greffière
1325, place de l'Hôtel-de-Ville
C. P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
Téléphone : 819 374-2002